

SÉANCE DU 03 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six le trois juin à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur CURUTCHARRY Antton, Maire

Étaient présents : Mme AIRE Paxkalin, M. ALFARO Gexan, M. BIBES Jean Paul, M. CHERBERO Betti, M. CLAUZEL Sébastien, Mme CROUSPEYRE Cécile, M. CURUTCHARRY Antton, M. ETCHEVERRIA Pantxo, Mme ETCHEVERRY Odile, Mme EZCURRA Gemma, Mme GOUFFRANT Sylvie, M. ITHURBURUA Daniel, M. LANDACHOCO Philippe, Mme MERCAPIDE Sandrine, M. MOCHO Frantxo, Mme MORTALENA Elisabeth, Mme OÇAFRAIN Diane, M. OÇAFRAIN Jean Paul

Absent(e)s :

Procurator(s) : Mme BIDART Leire à Mme AIRE Paxkalin

Était excusé :

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme BIBES Jean Paul

Date convocation : 28 mai 2026 - Date d'affichage : 28 mai 2026

OBJET : DÉCISION MODIFICATIVE N° 1 DU BUDGET PRINCIPAL - NOMENCLATURE 7.1

Annule et remplace la délibération portant sur le même objet (erreur matérielle et omission dans montants)

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que des modifications doivent être apportées au budget principal

M. le Maire propose les modifications suivantes :

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Article- opération	Montant	Article- opération	Montant
615221-bâtiments publics	- 51 100.00		
65311- Indemnités de fonction	+ 4 000.00		
6558 Autres contributions obligatoires	+ 43 500.00		
65748- Autres personnes de droit prive	+ 2 400.00		
673- Titres annulés	+1 200.00		
TOTAL DEPENSES	0.00		

INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Article- opération	Montant	Article- opération	Montant
2151-208- ouvrages art	-2 000.00		
2157-175 -Outillage	+ 2 000.00		
TOTAL DEPENSES	0.00		

Le Conseil, après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires et en avoir largement délibéré,

DECIDE - les modifications apportées au budget comme indiqué ci-dessus

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus. Ont signé au registre les membres présents. Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,

Antton CURUTCHARRY



Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 18

Nombre de suffrages exprimés : 19

POUR : 19

CONTRE : /

ABSTENTION :

Acte rendu exécutoire Après publication ou notification le 18/06/2026

Et après transmission en sous-préfecture le 18/06/2026